

### 1- CONTEXTE

Le Site Agri'Nature rassemble en son sein un Lycée Professionnel Agricole (LPA), un Centre de Formation d'Apprentis (CFA), un Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) et une exploitation agricole.

Suite au vote d'un projet inscrit au Budget Participatif du lycée, depuis septembre 2011, le LPA de Montmorillon est engagé dans une démarche d'Agenda 21 d'établissement. Celle-ci a généré la création d'un comité de pilotage, la nomination d'un chargé de projet, un accompagnement extérieur et de nombreuses actions dont les principales thématiques sont les suivantes :

- connaissance de l'environnement et préservation de la biodiversité,
- tri et gestion des déchets,
- santé et bien-être dans l'établissement,
- économie d'énergie et des ressources,
- mobilisation interne à la démarche.

Par ailleurs, lors de la réunion plénière de la fin de l'année scolaire 2012-13, il a été approuvé que la démarche d'Agenda 21 devienne le « chapeau » projet d'établissement de l'ensemble des projets (projet pédagogique LPA, projet d'exploitation, extension de l'externat, réorganisations internes, ...).

Depuis septembre 2013, le Site de Formation Agri'Nature bénéficie d'un tiers temps ingénieur qui a été attribué à Albin LEDUC, recruté sur des missions d'enseignement et d'animation du projet d'Agenda 21 de l'établissement.

### 2- OBJECTIFS

- Accompagner le chargé de mission en charge de l'animation de l'Agenda 21 d'établissement dans sa prise de responsabilités.
- Apporter un appui à la construction d'une démarche (et des outils) d'évaluation pour des actions en cours de réalisation.
- Accompagnement de deux autres équipes-projet au choix de l'établissement (ci-après « EP ») dans la mise en œuvre d'actions inscrites au programme d'actions.

### 3- REALISATION

Trois missions constituent la mission d'accompagnement :

**Mission 1** : temps de régulation avec le chargé de mission et le groupe pilote

Temps d'accompagnement réalisé : 4 jours perlés entre janvier et juin 2014, pour renforcer la capacité du chargé de mission à conduire le projet, à adopter une posture de co-pilote et à mettre en œuvre des méthodes d'animation du Comité de Pilotage adaptées, ces temps d'accompagnement se sont fait in situ ou à distance (mail et téléphone).

**Mission 2** : accompagnement à la formalisation de la démarche d'évaluation de l'A21 d'établissement

Temps d'accompagnement réalisé :

- 1 journée consacrée à la co-construction de la démarche et des outils d'évaluation avec le groupe (constitué d'élèves, d'une surveillante et de la Conseillère Principale d'Education),
- 1 journée consacrée à l'élaboration collective et à l'appropriation des outils d'évaluation et leur mise en œuvre sur quelques actions déjà engagées,
- 1 journée pour la rédaction des traces de cette démarche.

La démarche d'évaluation construite avec le groupe a été formalisée et transmise à l'établissement.

**Mission 3** : accompagnement de deux EP dans la mise en œuvre des projets d'actions

Temps d'accompagnement réalisé : 2 journées sont consacrées à l'accompagnement sur place des deux « EP ». Chaque « EP » est accompagnée deux fois une demi-journée (2h30 à 3h).

Les missions d'accompagnement sont terminées depuis la fin du mois de juin 2014.

---